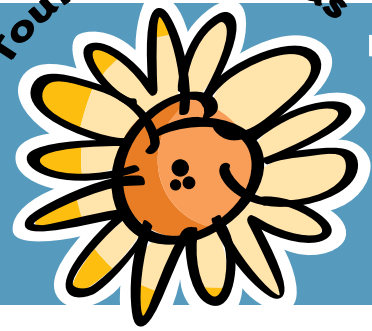


Le tournesol



Le tournesol, bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Attention ! Des changements dans les collectes

Dès le 29 décembre, plusieurs modifications seront apportées aux collectes de déchets, de matières recyclables et de gros morceaux.

Voyez en page 5 les changements qui touchent votre résidence ou votre commerce.



De la grande visite au conseil de novembre dernier: Pierre Boivin, président du Club de hockey Canadien et président de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. On le voit ici en compagnie du personnel de la Fondation et des représentants de l'arrondissement.

Installée au parc François-Perrault, la patinoire réfrigérée multisports est le legs de la Fondation des Canadiens pour l'enfance soulignant le centenaire du Tricolore. Elle devrait être inaugurée prochainement.

Les 100 ans des Canadiens

Une patinoire réfrigérée au parc François-Perrault !

Les enfants du quartier de Saint-Michel ont été repêchés par le Club de hockey Canadien pour obtenir la première patinoire extérieure communautaire.

En plus d'être dotée d'un système de réfrigération lui permettant de rester ouverte de la fin novembre à la mi-mars, la patinoire du centenaire sera unique à Montréal avec ses couleurs à l'effigie du club de hockey. La patinoire bétonnée servira autant l'été, puisque les jeunes pourront y pratiquer le basketball, le hockey-balle et d'autres activités sportives. Le Canadien s'est même engagé à fournir 300 pièces d'équipement de hockey qui seront prêtées aux jeunes lorsqu'ils utiliseront la patinoire.

Le coût de la construction, estimé entre 500 000\$ et 700 000\$, est assumé par la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Pour sa part, l'arrondissement paiera les frais de fonctionnement de l'installation et concevra une programmation d'activités pour amener les jeunes du quartier à bouger et à utiliser la patinoire.

Une mairie d'arrondissement au 405, avenue Ogilvy

Depuis le 24 novembre, l'arrondissement dispose d'une mairie au 405, avenue Ogilvy, derrière l'ancienne gare Jean-Talon, à proximité du métro Parc. Cette mairie rejoint le bureau Accès Montréal (BAM) de Villeray-Parc-Extension et le bureau des permis et de l'inspection qui s'y trouvaient déjà.

L'implantation de la mairie d'arrondissement à cet endroit permet de grouper sous un même toit le personnel politique et administratif, soit une centaine de personnes qui étaient auparavant réparties dans cinq immeubles différents. De ce fait, les citoyens peuvent profiter aujourd'hui d'un comptoir unique de service à la population.

Vous trouverez sous le nouveau toit :

- Le cabinet du maire et du conseil d'arrondissement
- Le bureau Accès Montréal (BAM) de Villeray-Parc-Extension
- Le bureau des permis et de l'inspection
- La salle du conseil
- La direction d'arrondissement (les travaux publics, la culture, les sports et les loisirs, le développement social, l'aménagement urbain et les services aux entreprises, les relations avec les citoyens, le greffe et les services administratifs).

An English translation of this newsletter is available at municipal facilities in Parc-Extension and at the Accès Montréal office situated at 405, avenue Ogilvy.

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal



À l'intérieur

Toutes les activités de sports,
de loisirs et de culture

Votre *mairie*
d'arrondissement

Maintenant au
405, avenue Ogilvy
(angle rue Hutchison)
dans le quartier de Parc-Extension

- Bureau Accès Montréal
- Bureau des permis et de l'inspection
- Cabinet du maire et du conseil
- Directions administratives
- Salle du conseil

Toujours le même souci de servir avec adresse

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal



Meilleurs vœux pour le temps des fêtes!



L'année 2008 tire à sa fin. Malgré un hiver exceptionnel qui a laissé sa marque sur l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement, nous avons réussi à mettre en place des projets novateurs qui répondent aux besoins de nos citoyens.

Parmi les réalisations dont je suis particulièrement fière, soulignons la mise en place de la *navette Or* dans le secteur nord-ouest de Saint-Michel. Cette navette, qui dessert principalement les personnes âgées habitant en résidence, facilite leurs déplacements en transport collectif.

En matière d'habitation, une nouvelle coopérative verra bientôt le jour sur l'avenue Christophe-Colomb, dans Villeray. De plus, 86 nouvelles unités d'habitation seront construites dans Parc-Extension, sur la partie non utilisée du terrain situé au 405 Ogilvy (derrière le nouveau bureau de la mairie d'arrondissement).

Pour notre plus grande fierté, les Canadiens de Montréal, par l'entremise de leur Fondation, nous ont fait honneur en construisant une patinoire réfrigérée extérieure au parc François-Perrault. Notre défi est clair: transmettre à tous les jeunes, d'ici et d'ailleurs, la passion de notre sport national.

Je tiens aussi à souligner l'excellent travail des organismes partenaires, que je remercie chaleureusement pour leur dévouement.

Profitez du temps des fêtes pour dire à vos proches que vous les aimez! Pour ma part, je vous souhaite une année 2009 sous le signe de la paix.

Votre maire d'arrondissement,

Anie Samson
514 872-8173
asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension

Une saison pour partager

Imprévisible plus que toute autre saison, l'hiver nous réserve bien des surprises! Depuis septembre, nous avons travaillé très fort pour lutter contre les nids-de-poule et pour améliorer l'état de nos trottoirs.

Neige et grésil n'ont qu'à bien se tenir... Nos rues sont en meilleure forme que jamais!



Je suis très fière d'avoir apporté ma collaboration au dossier de la sécurité routière. En effet, il y a quelques semaines, nous avons constitué un comité de travail qui inclut des représentants des services centraux, de l'arrondissement, de la police et de la STM. Ce comité a le mandat de proposer des solutions concrètes aux problèmes de circulation, particulièrement pour les intersections Hutchison-Jean-Talon et Ogilvy-Hutchison.

La saison des fêtes en est une de partage. Nous devrions donc apprendre à partager aussi – en toute sécurité – les routes. Piétons, automobilistes et cyclistes ont chacun leur part de responsabilités. Parc-Extension étant un district où il fait bon vivre pour les jeunes, les adultes et les aînés, nous devons prendre soin les uns des autres. Je vous souhaite à tous de belles fêtes entourées des vôtres.

Mary Deros

Conseillère de la Ville de Montréal
514 872-3103
mderos@ville.montreal.qc.ca

Villeray

Place à la famille

Proximité. Gratuité. Accessibilité. Vivre en ville, c'est vivre entouré d'installations de sports et de loisirs tout près de la maison. Notre arrondissement souhaite répondre aux besoins des familles: comme vous le savez, nous avons, en juin dernier, déposé un Plan d'action Famille afin d'améliorer la qualité du milieu de vie. Nous avons donc travaillé très fort pour bâtir une programmation d'activités en gardant en tête cette dimension.

Dans nos piscines, nos aréas, nos parcs et nos bibliothèques, vous trouverez des activités enrichissantes dont plusieurs qui ne vous coûteront pas un sou! Avec les vacances des fêtes tout près de nous, il est réconfortant de savoir qu'à deux pas de la maison, on peut s'amuser entre copains, voisins et cousins pour si peu.



Cette année, une nouveauté vous attend: la patinoire réfrigérée des Canadiens située au parc François-Perrault, à deux pas du métro Saint-Michel. Je voudrais aussi souligner le 100^e anniversaire de notre partenaire de longue date, le Patro Le Prévost. Nous le félicitons et nous lui souhaitons un autre centenaire au cœur de notre arrondissement.

Sylvain Lachance

Conseiller de la Ville de Montréal
514 872-1317
slachance@ville.montreal.qc.ca

Saint-Michel

Des projets déterminants

Dresser le bilan de nos réalisations nous permettra d'avancer vers 2009. En matière de sécurité, je suis fière des relations que nous avons établies avec les agents du poste de quartier 30. Ensemble, nous avons concentré nos efforts pour améliorer le sentiment de sécurité des citoyens, ce qui nous a valu d'être cités en exemple dans les médias montréalais. En 2009, avec la collaboration des écoles et de la communauté, nous comptons réaliser le plan d'action pour la sécurité aux abords des écoles.



Nous avons aussi dans notre mire l'aménagement sécuritaire du parc Champdoré dont les travaux doivent commencer au printemps prochain. Pour améliorer la visibilité, nous effectuerons des travaux sur l'éclairage et la végétation.

En matière de développement économique, la revitalisation de la rue Jarry demeure la pierre angulaire de notre économie locale. D'importants gestes ont été posés, dont la construction de la coopérative d'habitation Côté Soleil.

En terminant, nous continuerons à solidifier la belle synergie que nous avons créée entre l'arrondissement, le milieu communautaire et les citoyens et qui fait de Saint-Michel, un quartier qui nous ressemble.

Soraya Martinez

Conseillère de la Ville de Montréal
514 872-5660
sorayamartinez@ville.montreal.qc.ca

François-Perrault

Préparons-nous: l'hiver arrive!

Avec près de 500 cm de neige tombée au sol, donc plus du double de la moyenne, l'hiver 2008 restera marqué dans nos mémoires collectives. Si les enfants en gardent un heureux souvenir, à l'arrondissement et à la Ville de Montréal, ces records de chute de neige nous auront permis de mettre en place des opérations de déneigement encore mieux ciblées.

Avec votre collaboration, nous atteindrons les deux principaux objectifs que nous nous sommes fixés: la sécurité des piétons et l'accessibilité aux transports en commun, aux hôpitaux, aux écoles et aux institutions. Parmi les priorités, plusieurs visent les grandes artères où se concentre la circulation. Nous vous invitons à garder un œil vigilant sur les panneaux de signalisation.

N'oubliez pas, par courtoisie, de ne pas pelleter la neige dans les rues, sur les trottoirs et chez les voisins. Laissez aussi les bornes d'incendie bien dégagées. Notre équipe - qui compte près de 150 employés - est prête à affronter les intempéries hivernales. Si nous travaillons ensemble, nous pourrions tous profiter de cette saison ludique.



Frank Venneri

Conseiller de la Ville de Montréal
514 872-1317
fvenneri@ville.montreal.qc.ca

Déneigement

De nouvelles priorités pour plus d'efficacité

En plus de laisser des souvenirs mémorables, la neige de l'hiver dernier aura eu un impact majeur sur les opérations de déneigement, et ce, dans l'ensemble de la ville.

Cette année, tous les services de travaux publics de Montréal travailleront selon deux objectifs de base:

1. la sécurité des piétons et
2. l'accessibilité aux transports en commun, aux hôpitaux, aux écoles et aux institutions.

Parmi les nouvelles priorités liées au déneigement, plusieurs touchent les grandes artères où se concentre la circulation.

Par exemple, lorsque la neige atteindra plus de 30 cm au sol, deux nouvelles mesures toucheront des tronçons du boulevard **Crémazie**, du boulevard **Pie-IX** et de la rue **Papineau**, trois artères qui mènent aux sites d'élimination de la neige:

- Pour faciliter le transport de la neige, ces rues seront considérées comme des **routes de neige**, et la signalisation y sera différente. Il sera notamment **interdit de stationner sur les tronçons visés**.
- Le boulevard Crémazie a également des voies **réservées aux autobus**, pour rendre les transports en commun plus efficaces. Ces voies réservées seront déblayées plus tôt le matin et l'après-midi pour augmenter la fluidité de la circulation des autobus.



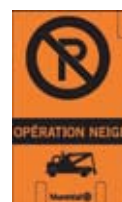
- Les trottoirs sur lesquels se trouvent des abribus seront aussi déneigés en priorité pour en faciliter l'accès.
- Autre priorité: l'optimisation des opérations du site de dépôt de la neige de la carrière de Saint-Michel où d'importants investissements permettront aux camions un accès plus rapide et plus efficace aux quais de déversement de la neige.

Avec ces mesures et bien d'autres, on s'attend à ce que les grands axes routiers soient déneigés en entier entre 24 h et 36 h après le début du chargement.

Dans l'arrondissement, nos employés testeront également une pelle en V qui devrait améliorer la qualité du déblaiement de certains trottoirs.

Le déneigement en chiffres

- 283 km de rues et de ruelles à déneiger
- 378 km de trottoirs à déblayer
- L'arrondissement possède 7 souffleuses, 13 chasse-neige, 13 chenillettes, 10 épanduses, 5 tracteurs-chargeurs, 6 autoniveleuses et 14 camions. Plusieurs pièces de machinerie sont également louées.
- Le déneigement s'effectue grâce au déploiement de 150 employés et de 4 entreprises privées.



Attention!

Surveillez ces nouveaux panneaux qui pourront apparaître sur les routes de neige à l'annonce ou à l'accumulation de 30 cm au sol.

Cet hiver, par courtoisie, veillez à ne pas pelleter de neige dans la rue, sur les trottoirs ou chez les voisins... Pour la sécurité de tous, laissez les bornes d'incendie bien dégagées.



Respectez la signalisation pour éviter le remorquage de votre véhicule. Un stationnement peut accueillir gratuitement votre voiture pour la nuit au coin de la rue Crémazie et de la 14^e Avenue.

Votre véhicule a été remorqué ?

Info-remorquage

ville.montreal.qc.ca/inforemorquage

514 872-9412 (Tout au long de l'année)

514 872-3777 (Durant les périodes de chargement de la neige)



L'hiver dernier, Montréal a reçu environ 491,6 cm de neige, plus que le double de la moyenne (200 cm)! À cause de tous ces flocons, l'arrondissement a dû effectuer 8 chargements de neige vers la carrière de Saint-Michel au lieu des 5 qui ont habituellement lieu en un hiver. Cela a engendré une importante hausse des dépenses de déneigement, qui se sont élevées à plus de 9M\$ en 2007-2008.

Lorsque la neige au sol atteint une épaisseur de 2,5 cm, les équipes se mettent à l'œuvre pour déblayer rues et trottoirs. Lorsque l'accumulation atteint plus de 15 cm, les équipes procèdent au chargement. La neige est alors enlevée et déposée dans la carrière de Saint-Michel.



Transports en commun dans Saint-Michel

Une navette en or pour nos aînés

Le nouveau service de minibus de la Société de transport de Montréal (STM) est en fonction depuis septembre. La nouvelle ligne 253, baptisée *navette Or*, a pour but de faciliter les déplacements en transports collectifs des aînés de Saint-Michel vivant en résidence.

Pouvant accueillir 14 personnes et offrant plus de flexibilité qu'un bus traditionnel, la navette

effectue 29 arrêts. Elle fait la tournée des résidences pour personnes âgées *Le Saint-Michel, Emmaüs, Bruchési, Des Carrières, André-Corneau* et *Laure-Conan*. Elle dessert la bibliothèque de Saint-Michel, la piscine George-Vernot, le Centre communautaire Saint-Mathieu, le Centre communautaire des aînés ainsi que le CLSC Saint-Michel et l'hôpital Fleury. Elle s'arrête également à proximité de plusieurs commerces, tels le centre commercial Le Boulevard, le Maxi, le Super C, la pharmacie Jean Coutu et la caisse populaire.

Le minibus circule **les mercredis et vendredis, de 9 h 30 à 16 h**, et la fréquence de passage est d'environ 80 minutes. Le prix de ce service est le même que celui du service régulier de transports en commun. Les arrêts sont faciles à distinguer, puisque le numéro de la ligne est inscrit aux arrêts ciblés dans un rectangle de couleur or. Dès janvier 2009, d'autres arrêts s'ajouteront, notamment aux Habitations Gabriel-Sagard.



Ce service est né grâce à une étroite collaboration entre l'arrondissement, la STM, l'Association québécoise de la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) et Vivre Saint-Michel en Santé et grâce au soutien financier du ministère des Transports et de la Ville de Montréal.

➤ Pour connaître les arrêts précis et les horaires, procurez-vous le dépliant *navette Or* dans l'un des bureaux Accès Montréal ou consultez la STM :

**A-U-T-O-B-U-S (514 288-6287)
www.stm.info**

Sécurité routière

Prudence et vigilance pour tous

Au printemps dernier, l'arrondissement, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et Tandem orchestraient une toute nouvelle campagne de sécurité routière: *La rue, ça se partage... prudemment.*

Dans le but de sensibiliser les citoyens à l'importance de bien se conduire à pied, en voiture et aux abords des écoles, cette campagne misait sur la prudence et la vigilance de tous en matière de respect du code de la sécurité routière.

Encore une fois, c'est malheureusement la vitesse qui demeure au premier chef des infractions. Entre mai et septembre, **1 600 constats d'infraction** ont en effet été remis par le SPVM, la plupart pour des excès de vitesse. Sur les 161 interventions menées, plusieurs concernaient les piétons... Traverser une intersection au feu rouge peut coûter très cher!

Le climat se met de la partie: la saison la plus périlleuse approche. **Portez une attention particulière au partage de la route.** Pensez aux autres: aux petits écoliers qui rentrent à la maison, aux ados pressés de retrouver des copains, aux personnes âgées qui font leurs courses, aux mamans enceintes, bref à tous ceux qui vous entourent.



©Megapress

Sur une chaussée glacée ou enneigée, les automobilistes doivent redoubler de prudence puisque la distance de freinage peut être jusqu'à 10 fois plus importante! En fait, le code de la sécurité routière nous oblige à réduire la vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie, de la neige ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée. L'article 330 du code indique que les contrevenants s'exposent à des amendes de 60 \$.



La période des fêtes est une période de réjouissances et de rencontres. Mais la surconsommation nous guette! Pour un Noël plus vert, voilà quelques gestes simples à accomplir.

- Lorsque vous recevez un cadeau, récupérez les sacs-cadeaux et les décorations qui ornent l'emballage pour utilisation ultérieure. Pour emballer vos étrennes, pensez au papier recyclé, aux sacs réutilisables en tissu ou au papier kraft que vous décorerez... De multiples options existent!
- Pour une ambiance festive, fabriquez vos décorations plutôt que de les acheter dans les magasins: le web regorge d'idées pour utiliser des matériaux récupérés.

• Si vous désirez gâter vos proches durant la période des fêtes, choisissez des cadeaux respectueux de l'environnement. Quelques idées:

- Cadeaux immatériels: certificat échangeable contre un service (repas, gardiennage), chèque-cadeau (restaurant, massage), laissez-passer (match sportif, musée), abonnement à un magazine en ligne.
- Produits ou objets faits maison (bijou, foulard, biscuits, confiture). Mettez vos talents à l'oeuvre!
- Livres ou CD usagés.
- Produits fabriqués localement, trouvés par exemple dans les marchés publics.
- Échange de cadeaux: chacun offre un objet inutilisé qu'il possède déjà.

• Pour les repas de groupe en famille ou entre collègues, utilisez de la vaisselle réutilisable. Si vous n'en possédez pas suffisamment, n'hésitez pas à demander à vos invités d'en apporter!

• Quant aux arbres de Noël, le débat perdure toujours sur le choix le plus écologique. Le sapin naturel se composte, mais sa culture nécessite l'utilisation de pesticides et d'autres produits nocifs. Le sapin artificiel, lui, se conserve quelques années, mais ne se recycle pas. Une

bonne option écologique consiste en l'achat d'un cyprès, qui peut se garder comme plante d'intérieur plusieurs années.

Pour plus de trucs et de conseils, communiquez avec l'éco-quartier le plus près de chez vous:

Éco-quartier de Villera
7355, avenue Christophe-Colomb
514 273-9161, poste 283

Éco-quartier de Parc-Extension
419, rue Saint-Roch, local SS-04
514 270-4049

Éco-quartier de Saint-Michel et de François-Perrault
7501, rue François-Perrault, bureau 113
9042, 6^e Avenue (comptoir de service)
514 384-7877 ou 514 727-0914

Pour des idées de décorations à faire soi-même:
www.zetika.com
www.petitmonde.com/FichesPratiques



Réfection des rues

L'arrondissement a investi 1,8M\$ cet automne

En septembre, le conseil d'arrondissement a approuvé des dépenses de 1 800 000 \$ pour entreprendre des ouvrages sur son réseau routier. C'est ainsi que les équipes de la voirie ont procédé à des travaux de réfection de trottoirs, de planage et de revêtement de la chaussée dans les huit rues suivantes :

- 6^e Avenue, de la rue Jean-Talon Est à la rue Villeray : 484 000 \$
- Rue Champdoré, de la rue Rancourt à la rue Bruchési : 157 000 \$
- Avenue Wiseman, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon Ouest : 204 000 \$
- Rue Saint-Roch, de la terrasse Saint-Roch à la limite Est de la rue Saint-Roch : 66 000 \$
- Rue Legendre Est, de la 15^e Avenue à la 16^e Avenue : 88 000 \$

- Rue des Prairies, de l'avenue Merritt à l'avenue Charland : 52 000 \$
- Avenue de Gaspé, de la rue de Liège Est au boulevard Crémazie Est : 239 000 \$
- Avenue Henri-Julien, de la rue Villeray à la rue Gounod : 210 000 \$
- Avenue Querbes, de la rue Jarry à la rue Saint-Roch et de l'avenue Ogilvy à la rue Jean-Talon : 267 000 \$

Ces investissements font partie des 13 millions de dollars investis en 2008 dans la réfection des rues de l'arrondissement.

Merci de votre patience !

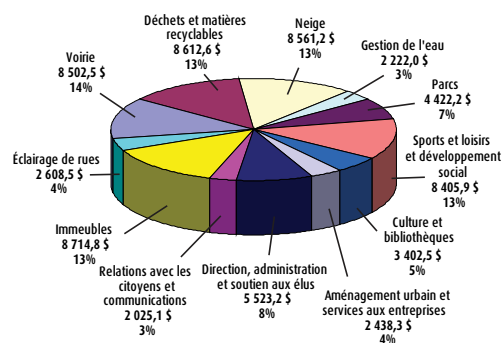
Budget de 2009

Dans l'année qui vient, l'arrondissement disposera d'un budget de 65 438,8 M\$ pour assurer les services à ses citoyens.

Tel qu'il a été établi, le budget est équilibré et ne prévoit aucune augmentation du fardeau fiscal des résidents de l'arrondissement.

Parmi les priorités, l'arrondissement compte rembourser le tiers (650 000 \$) du prêt de 1,9 M\$ lié au déficit-neige anticipé pour 2008, tout en maintenant le niveau des services de proximité aux citoyens et en poursuivant les efforts déployés en matière de propreté.

Par le biais de son *Programme triennal d'immobilisations* (PTI), l'arrondissement bénéficiera d'une enveloppe de 7,2 M\$ en 2009. Ce montant



sera consacré principalement à la réfection routière (4,48 M\$), à des travaux d'aménagement dans les parcs (700 000 \$), au remplacement de véhicules et d'équipements (675 000 \$) ainsi qu'à la réfection et à l'entretien des immeubles municipaux (1,38 M\$).

La collecte des déchets prend congé

Il n'y aura pas de collectes des ordures ménagères, les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier. La collecte des matières recyclables qui aurait dû avoir lieu les 25 décembre et 1^{er} janvier est reportée aux samedis **27 décembre et 3 janvier**.



Collectes des arbres de Noël

Deux collectes sont à prévoir pour vos arbres de Noël, soit les **mercredis 7 et 14 janvier 2009**. Il est important, au moment de mettre vos arbres en bordure de rue, qu'il ne reste plus de décorations, car ces arbres sont, pour la plupart, déchiquetés et transformés en copeaux.

Déchets, bacs verts, gros morceaux

Importants changements dans les collectes !



Dès le lundi 29 décembre, plusieurs modifications seront apportées aux collectes de déchets, de matières recyclables et de gros morceaux. Ces changements sont devenus nécessaires en raison des nouveaux contrats d'enlèvement que l'arrondissement a négocié avec les entreprises spécialisées. De plus, ils permettront d'offrir aux citoyens un service amélioré.

Les déchets

La collecte de déchets sera désormais effectuée uniquement **de jour, à partir de 8 h le matin**, par des entreprises privées. **Les journées de collecte demeurent les mêmes toutefois.** Autre nouveauté : seront maintenant considérés comme des déchets les **matelas**, les **meubles** et **meubles rembourrés**, les **tapis** et les **débris de construction pesant moins de 25 kg**.

La collecte de matières recyclables (verre, papier, métal, plastique)

Les bacs verts seront maintenant ramassés par nos employés, et il ne sera plus nécessaire de trier les matières. La collecte se fera entre 7 h et 23 h. Les résidents devront déposer leurs bacs sur le trottoir, entre 20 h la veille et 7 h le matin de la collecte. Consultez la carte pour les détails.

La collecte des gros morceaux

Elle inclut uniquement les gros appareils électroménagers (réfrigérateur, cuisinière, machine à laver ou à sécher) et les pneus. Tout autre objet sera ramassé en même temps que les déchets. Les horaires demeurent inchangés, sauf pour le district de **François-Perrault** où la collecte se fera le **mercredi**.

Parc-Extension	Jeudi
Villeray	Lundi
François-Perrault	Mercredi
Saint-Michel	Mardi

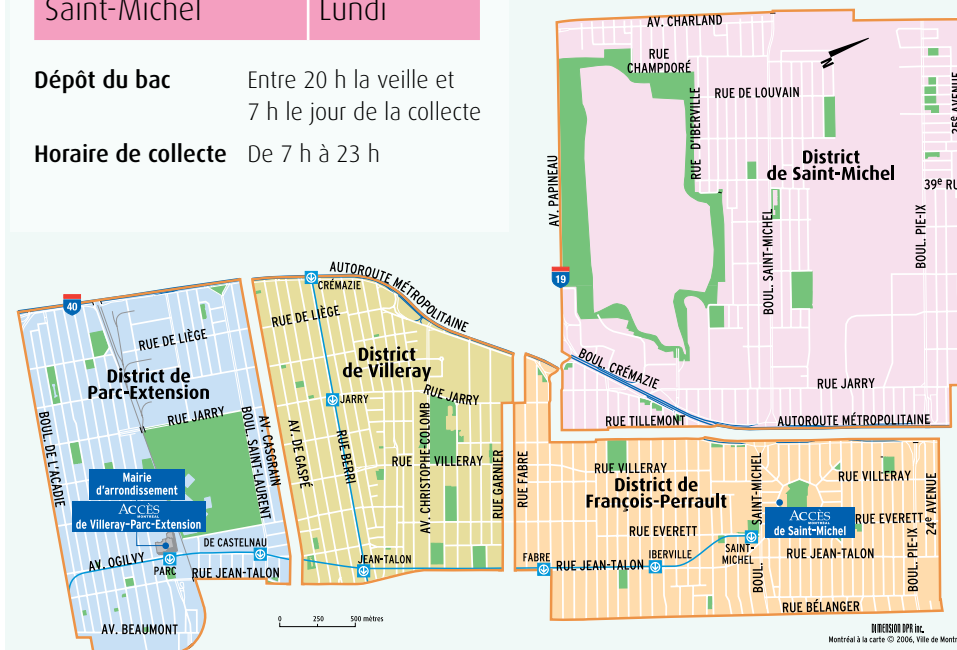
Parc-Extension	Mercredi
Villeray	Mardi
François-Perrault	Jeudi
Saint-Michel	Lundi

Dépôt du bac Entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte

Horaire de collecte De 7 h à 23 h

Dépôt des encombrants Entre 20 h la veille jusqu'à 7 h le jour de la collecte.

Horaire de collecte De 7 h à 16 h



Logements sur Christophe-Colomb

Un mariage heureux entre privé, public et communautaire



Une ère nouvelle pointe à l'horizon de l'avenue Christophe-Colomb au sud du boulevard Crémazie: 192 logements seront rénovés pour faire place à du logement locatif et à une coopérative d'habitation, née d'un partenariat entre Aldo Constructions, promoteur immobilier, et Bâtir son quartier, groupe de ressources techniques en habitation. Mariage plutôt rare entre le privé, le public et le communautaire, mais qui est une source d'inspiration.

Avec l'ambition de créer un tout nouvel ensemble résidentiel dont les résidents de l'arrondissement pourront être fiers, ce projet permettra à un nombre important de ménages montréalais – particulièrement ceux dont les

revenus sont faibles ou moyens – d'accéder à des logements de qualité.

Un budget de 2,3M\$ provenant du programme Rénovation Québec sera accordé pour financer la rénovation des 120 logements de tenure privée tandis que les unités de logements communautaires bénéficieront d'un appui financier de 3,7M\$ du programme AccèsLogis Québec.

Ce projet fait suite au Plan d'action déposé en 2007 pour améliorer la salubrité des logements. Une excellente nouvelle pour le quartier de Villeray puisque les retombées seront rapidement visibles grâce à la rénovation des immeubles et à un réaménagement des espaces environnants.

Coop rue Jarry Est Les prévisions sont au soleil!



Les petits du CPE Les Caracoles ont participé à la première pelletée de terre de la coopérative Côté Soleil.

La rentrée s'est faite sous le signe du soleil pour la coopérative Côté Soleil, pour le centre de la petite enfance Les Caracoles et pour la Coopérative de solidarité développement Jarry-2°. Grâce à un investissement de 13M\$, le projet de coopérative rue Jarry Est près de la 2^e Avenue prend enfin son envol.

La première pelletée de terre a eu lieu en septembre, marquant d'un premier signe tangible les efforts de requalification entrepris sur ce tronçon de rue par les groupes du milieu et l'arrondissement. Plus de 70 nouveaux logements abordables verront le jour, offrant à des ménages un milieu de vie agréable et propice à leur épanouissement. De même, 36 d'entre eux pourront profiter du programme de *Supplément au loyer*, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui leur permet de ne déboursier que 25% de leur revenu pour se loger.

Espoir et détermination auront donc porté fruit pour la réalisation de cet ensemble immobilier, résultat d'un travail de concertation étroite avec le milieu. Nul doute que le rayonnement de cette coop aura un impact majeur sur la qualité de vie du quartier, d'autant plus que les entreprises d'économie sociale qui logeront à cette enseigne ont été sélectionnées en fonction des besoins de la population micheloise.



Métamorphose de la carrière de Saint-Michel

Les suites du rapport de l'Office de consultation publique

La fin d'août marquait le dépôt du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). En tout, 250 personnes ont fait entendre leur voix au cours de consultations publiques tenues en mai et juin; 21 mémoires ont été déposés et 15 présentations verbales ont été faites.

Première conclusion de l'OCPM: le projet du promoteur immobilier SmartCentre est porteur de renouveau pour Saint-Michel. L'implantation d'un centre commercial qui comprend, entre autres, l'aménagement de 50 000 mètres carrés d'espaces verts thématiques dans un lieu aussi inusité qu'une ancienne carrière, présente toutefois de nombreux défis. La Ville de Montréal accordera une attention particulière aux recommandations émises – notamment en ce qui a trait aux aspects portant sur la

qualité du projet et le développement durable: gestion des îlots de chaleur, intégration visuelle des toitures, de l'architecture et de l'aménagement des stationnements et espaces verts au paysage de la carrière de même qu'une attention toute particulière à la question du transport actif.

L'OCPM, comme la Ville et l'arrondissement, souhaite la poursuite des efforts de concertation au cours des prochaines étapes de mise en œuvre du projet. Une métamorphose aussi complète ne serait pas réussie sans la concertation et la collaboration des acteurs du milieu. Un projet d'une telle importance d'un point de vue économique, environnemental et social nécessite que tout un chacun y contribue. L'arrondissement promet donc de continuer à tenir les citoyens informés de l'avancement du projet.

Rappelons que l'ancienne carrière – autrefois appelée carrière Francon – a été exploitée au début du XX^e siècle pour l'extraction de pierre. La Ville en est devenue propriétaire au début des années 1980, transformant une partie de la zone excavée en lieu d'élimination des neiges usées. Au moment de la révision du Plan d'urbanisme, en 2004, la partie ouest de l'ancienne carrière a été désignée secteur à transformer à des fins d'emploi. Aujourd'hui intégré à *Imaginer – Réaliser Montréal 2025*, ce projet fait partie des projets prometteurs pour l'avenir et structurants pour le milieu où ils s'insèrent. Aussi complexe qu'il est innovateur, ce projet inusité se réalisera avec, en tête, le bien des citoyens de l'arrondissement.

Patro Le Prévost 100 ans au cœur des gens

Penser aux autres plutôt qu'à soi est, en décembre, chose assez fréquente. Mais, penser aux autres à chacun des mois qui passent, et cela, pendant les 100 dernières années, tient du miracle !

C'est pourtant un centenaire que célèbre le Patro Le Prévost, ce centre communautaire et de loisirs qui reçoit en moyenne 6000 personnes de tout âge chaque semaine. Au cœur de Villeray, le menu des programmes et services du Patro impressionne : en plus des camps de jour, des services d'entraide et de référence, de la réinsertion socioprofessionnelle, et du programme *Maman prend congé*, le centre offre une cuisine communautaire, les services d'une popote roulante, un potager hors sol et un jardin, pour ne nommer que quelques exemples.

Décembre voit aussi l'ouverture des magasins Partage, un lieu où, en toute dignité et dans le respect de la personne, les familles – sans distinction aucune – peuvent faire leur épicerie. Le Patro innove depuis le tournant du siècle. En mai dernier, l'Assemblée nationale du Québec remettait d'ailleurs une médaille aux responsables pour l'ensemble de leur œuvre.

Le frère **Bertrand Fortin**, au Patro depuis maintenant 30 ans nous parle de son aventure au sein de cet organisme qu'il considère comme une grande famille. Instigateur des magasins Partage – une idée qui a fait du chemin puisque plusieurs arrondissements ont des magasins Partage – le Frère Fortin participe toujours aux activités du Patro et se réjouit de ce centenaire qui sera l'occasion de renouer

avec des anciens. Il est récipiendaire du prix Claude-Masson, décerné par le Patro Le Prévost pour souligner son long engagement bénévole.

> Parlez-nous des magasins Partage...

C'est en travaillant à la Popote Roulante et en rencontrant les gens dans le besoin que j'ai eu cette idée. Je n'étais pas à l'aise avec l'idée de ne pas les laisser choisir leurs aliments. En leur permettant de verser un montant équivalent à 10% du montant total de leur épicerie, ils contribuent à financer le magasin. D'où la notion de partage. Tout se fait dans le respect et la dignité humaine.

> Depuis 30 ans, les choses ont-elles changé?

Depuis sa fondation, le Patro demeure au service des gens. Il y a 30 ans, les actions se tenaient à l'intérieur du Patro. Depuis les 15 ou 20 dernières années, nous nous sommes ouverts au quartier et travaillons en collaboration avec d'autres groupes pour nous rapprocher des gens.



> Quels sont vos plus beaux souvenirs?

Il y en a tellement! Avoir eu le privilège d'être au service des gens est ce que je considère comme mon meilleur souvenir.

De nombreux événements marqueront le centenaire du Patro Le Prévost en 2009. Soyez de la fête!

 www.patroleprevost.qc.ca

Permis ou pas?

Rénover ou réaménager l'intérieur d'un logement sans permis... c'est interdit!



Vous prévoyez faire des rénovations ou réaménager votre intérieur? Le meilleur moyen de réussir vos travaux sans embûches est de planifier. Ainsi, vous épargnez temps, énergie et coût. Toutefois, avant de commencer un projet, vous devez avoir en main un permis émis par l'arrondissement.


Comment obtenir un permis?

- Si votre projet est simple et si vous possédez des aptitudes en rénovation, vous pouvez créer votre projet vous-même. Néanmoins, certaines règles sont à observer : consultez le *Règlement sur la salubrité et l'entretien du logement* et le *Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments*. Si votre immeuble compte neuf logements et plus aménagés sur trois étages ou plus, d'autres normes s'appliquent, notamment en ce qui a trait à la sécurité incendie.

- Si votre projet est complexe, vous devez faire appel à un spécialiste reconnu (architecte, ingénieur, technicien en architecture, etc.) pour améliorer votre projet et faciliter sa réalisation.
- Par la suite, préparez un plan précis et détaillé qui sera facile à lire.
- Joignez à votre demande deux copies de tous vos plans.

Beaucoup de personnes pensent que recevoir un permis peut prendre des semaines, mais si vous vous présentez au Bureau des permis et de l'inspection avec des plans clairs et détaillés, vous pourriez recevoir votre permis rapidement, peut-être même immédiatement.

Les fiches permis sont disponibles dans les deux bureaux Accès Montréal (BAM) de l'arrondissement.

 **Bureau des permis et de l'inspection**
405, avenue Ogilvy
514 868-3509

Économisez l'énergie...

et contribuez à améliorer le mobilier urbain dans les espaces verts



Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec, pour promouvoir son programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Ce programme est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

La nouvelle campagne régionale et communautaire, qui se déploiera à travers le Québec au cours des trois prochaines années, a été lancée dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en octobre.

Comment participer?

Au cours de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chacune des municipalités participantes un montant de 35\$ ou 30\$ (selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations transmis. Plus il y a de rapports, plus le montant sera élevé. Dans l'arrondissement, on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos


clients admissibles*. Si tel est le cas, on obtiendrait un montant de 205 092\$ pour notre projet. Rien ne nous empêche de viser plus haut! Le conseil a décidé d'utiliser ce montant pour remplacer et ajouter du mobilier urbain tel que bancs, tables, poubelles et supports à vélos dans les espaces verts.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne (www.courantcollectif.com). Sinon, remplissez la version papier du formulaire qu'Hydro-Québec envoie par la poste. Gardez-le précieusement pour le remplir dès que vous en aurez le temps.

Vous avez déjà rempli le questionnaire? Vous pouvez contribuer en encourageant vos amis, vos parents, vos voisins à le faire aussi, pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

On compte sur vous! Suivez le courant collectif.
LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée.

 **1 800 ENERGIE**

Sachez glisser sur l'hiver!


Patinoires

Chaussez vos patins et profitez des heures de patinage libre dans les deux arénas de l'arrondissement! Pour connaître les activités de hockey, de patinage de vitesse ou de patinage artistique offertes cet hiver, consultez la section *Programmation des activités de sports et de loisirs*.

Gratuit

Horaire de patinage libre

Jusqu'au 3 avril - 3 ans+

Aréna Howie-Morenz 
8650, avenue Querbes
514 872-6672

Lundi, jeudi et vendredi	17 h - 18 h
Mercredi	16 h 30 - 18 h
Samedi	20 h - 21 h 30
Dimanche	13 h - 14 h

Aréna de Saint-Michel 
3440, rue Jarry Est
514 872-3491

Lundi et vendredi	16 h - 17 h
Samedi	13 h 30 - 15 h
Dimanche	15 h 30 - 17 h

Horaire du temps des Fêtes

Date	Aréna Howie-Morenz	Aréna de Saint-Michel, glace 2
22 déc.	15 h à 18 h	15 h à 18 h
23 déc.	15 h à 18 h	15 h à 17 h
24 déc.	13 h à 15 h	10 h à 13 h
25 déc.	Fermé	Fermé
26 déc.	13 h 30 à 17 h 30	11 h à 14 h
27 déc.	20 h à 21 h 30	18 h 30 à 20 h
28 déc.	13 h à 14 h	15 h 30 à 17 h
29 déc.	15 h à 18 h	15 h à 18 h
30 déc.	15 h à 18 h	15 h à 17 h
31 déc.	13 h à 15 h	10 h à 13 h
1 ^{er} janv.	Fermé	Fermé
2 janv.	13 h 30 à 17 h 30	11 h à 14 h
3 janv.	20 h à 21 h 30	18 h 30 à 20 h
4 janv.	13 h à 14 h	15 h 30 à 17 h

Ski de fond en ville

Dès que les conditions climatiques le permettent, les sentiers du Complexe environnemental de Saint-Michel sont aménagés et entretenus pour la pratique du ski de fond. Le chalet du parc Champdoré est ouvert de 16 h à 22 h en semaine et de 13 h à 22 h la fin de semaine, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Patinoire réfrigérée de François-Perrault

Surveillez les journaux locaux. De nombreuses activités y seront organisées dès l'ouverture.





Patinez au parc

C'est connu, l'hiver passe plus vite quand on joue dehors... Et cet hiver nous sommes choyés, car même si la météo fait fondre les glaces, la patinoire réfrigérée des Canadiens au parc François-Perrault pourra accueillir ceux et celles qui veulent bouger.

Éclairage et abri chauffé sur la plupart des sites

De 16 h à 22 h la semaine et de 13 h à 22 h la fin de semaine, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Légende

-  Patinoire de sport d'équipe
-  Patinoire de patinage libre

Champdoré Champdoré - D'Iberville	
François-Perrault (3) 7501, rue François-Perrault	   Patinoire réfrigérée des Canadiens
George-Vernot (2) 8475, 13 ^e Avenue	 
Howard Liège-Durocher	
Jarry (3) Saint-Laurent - Faillon Hockey interdit	   Sur l'étang
Le Prévost Christophe-Colomb - Everett	 
Nicolas-Tillemont 7833, avenue des Érables	 
René-Goupil 8661, 25 ^e Avenue	
Sainte-Lucie 9093, 16 ^e Avenue	
Sainte-Yvette 8950, 10 ^e Avenue	

La fête des bénévoles de l'arrondissement L'arrondissement remercie tous ses bénévoles!

C'est le 21 novembre dernier, au complexe William-Hingston, qu'a eu lieu la fête des bénévoles de l'arrondissement. Quelque 600 personnes engagées dans les domaines de la culture, du sport, du loisir, du développement social, de l'environnement, de l'urbanisme et de la sécurité ont ainsi pris part à un repas dansant qui célébrait leur contribution et leur engagement dans la communauté. Exceptionnellement, cette année, l'événement accueillait les lauréats du Mérite horticole et ceux de la campagne d'embellissement floral de 2008.

À tous les bénévoles, merci pour votre dévouement admirable, votre temps et votre générosité envers vos concitoyens!

Des rendez-vous sportifs à l'horizon!

Les jeunes inscrits à des activités sportives cet hiver auront la chance de vivre deux grands rassemblements : le Festival sportif de l'arrondissement, du 13 au 15 février et les Jeux de Montréal, du 1^{er} au 5 avril. Notez déjà ces rendez-vous à l'agenda des enfants!

Relâche scolaire

Pour ne pas être pris de court du 2 au 6 mars, planifiez dès janvier les activités de vos jeunes pour la relâche scolaire. Les bibliothèques, la maison de la culture, les piscines et les arénas ajoutent des activités à leur programmation régulière pour le plaisir des enfants (et des parents qui ont la chance d'avoir du temps libre).

Inscriptions

Et si vous optez pour un camp de jour, voilà la liste des camps qui accueilleront les jeunes. Les inscriptions se déroulent dès janvier. Il en coûte de 30\$ à 60\$ par enfant pour la semaine.

Liste des camps

A.I.H.C. (camp scientifique)	514 327-7555
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse	514 278-2654
Club de gymnastique Les Asymétriques	514 872-4514
Centre éducatif et communautaire René-Goupil	514 596-4420
Le Château des Tout-Petits	514 271-7563
Les Explorateurs de Parc-Extension	514 278-7396
Les Monarques	514 872-3170
Loisirs soleil (camp pour jeunes handicapés physiques)	514 759-6522
Maison de la famille de Saint-Michel	514 955-3717
Patro Le Prévost	514 273-8535



Plaisirs aquatiques

En piscine, pour le plaisir ou l'entraînement

Que ce soit pour la baignade libre, des longueurs ou des cours de toutes sortes, les six piscines de l'arrondissement sont là pour vous. Pour la liste des cours, consultez la section *Programmation des activités de sports et de loisirs* en page III, IX, XIII.

Piscine George-Vernot

8475, 13^e Avenue
514 872-5605

Pour tous

Samedi, de 17 h 30 à 18 h 30
Dimanche, de 15 h à 16 h

18 ans et plus

Lundi, mercredi et vendredi, de 20 h à 22 h
Samedi, de 18 h 30 à 19 h 30
Dimanche, de 16 h à 17 h

Parents-enfants

Dimanche, de 14 h à 15 h

* Fermée du 22 décembre au 2 janvier

Légende

* Horaire du temps des fêtes

Piscine John-F. Kennedy

3030, rue Villeray Est
514 872-5608

Pour tous

Mardi, jeudi et vendredi, de 19 h 30 à 20 h 15
Samedi, de 12 h à 13 h 30
Dimanche, de 15 h 30 à 17 h

18 ans et plus

Mardi, jeudi et vendredi, de 20 h 15 à 21 h 30

* Fermée du 22 décembre au 2 janvier

Piscine René-Goupil

4250, rue du Parc-René-Goupil
514 872-5632

Pour tous

Mardi au vendredi, de 19 h à 20 h
Mercredi et vendredi, de 15 h 30 à 17 h 30
Samedi et dimanche, de 14 h à 16 h

18 ans et plus

Mardi au vendredi, de 20 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 16 h à 17 h

* Fermée du 24 au 26 décembre ainsi que du 31 décembre au 2 janvier

Piscine Patro Le Prévost

7355, avenue Christophe-Colomb
514 273-8535, poste 273

Pour tous

Lundi au samedi, de 16 h à 16 h 50

16 ans et plus

Lundi au jeudi, de 21 h à 21 h 50

Longueurs (16 ans et plus)

Lundi au jeudi, samedi et dimanche, de 9 h à 12 h 50
Lundi au vendredi, de 17 h à 18 h 50
Frais : 3\$/membre – 4\$/non-membre

Bain familial récréatif

Mercredi, de 11 h à 11 h 50
Dimanche, de 14 h à 15 h 30

Coût membre : 2\$/enfant – 3\$/adulte – 6\$/famille –

Coût non-membre : 3\$/enfant – 4\$/adulte – 8\$/famille

* Fermée du 20 décembre au 5 janvier

27 et 28 décembre
Pour tous, de 13 h à 17 h
18 ans et plus, de 17 h à 18 h

29 et 30 décembre
Pour tous, de 14 h à 17 h et de 18 h à 19 h 30
18 ans et plus, de 19 h 30 à 20 h 30

Piscine Joseph-Charbonneau

8200, rue Rousselot
514 872-3261

Pour tous

Mardi et jeudi, de 16 h 30 à 17 h 30
Mercredi et jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi, de 16 h à 17 h
Samedi, de 14 h 30 à 15 h 30
Dimanche, de 14 h à 16 h 30

18 ans et plus

Mardi et jeudi, de 15 h à 16 h 30
Mercredi et jeudi, de 20 h 30 à 21 h 30
Vendredi, de 15 h à 16 h

Longueurs (18 ans et plus)

Mardi et jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30

* Fermée du 22 décembre au 6 janvier



Piscine Saint-Roch

400, rue Ball
514 271-4086

Pour tous

Mardi et jeudi, de 15 h à 17 h
Mardi au vendredi, de 19 h à 20 h
Samedi et dimanche, de 14 h à 16 h

18 ans et plus

Mardi au vendredi, de 20 h à 21 h

Bain libre / filles et femmes

Mercredi, de 15 h à 16 h
Samedi, de 16 h à 17 h

* Fermée les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier

26, 27, 28, 29, 30 décembre et 2 janvier
Pour tous, de 15 h à 17 h et de 18 h à 19 h
18 ans et plus, de 17 h 30 à 18 h 30

Accompagnement en loisir pour personnes handicapées

Les personnes handicapées qui souhaitent participer à des activités régulières de loisir peuvent bénéficier des subventions offertes par le Programme d'accompagnement en loisir (PACL) du gouvernement du Québec.

Ce service est un extraordinaire moyen d'intégration pour les enfants, les adolescents et les adultes vivant avec une déficience. Quel enfant vivant avec une déficience n'a pas rêvé de participer au même camp de jour que ses petits voisins et de s'amuser avec eux tout l'été? Cela permet également à tous les enfants de se sensibiliser aux obstacles quotidiens et au potentiel de leur camarade handicapé.

Communiquez avec l'organisme de loisirs de votre quartier début mars. Les organismes ont jusqu'au 27 mars pour s'inscrire au PACL pour l'année 2009-2010.



Jardins communautaires

Réservez votre jardinet pour l'été prochain

Les pelles de jardin sont remises pour encore quelques mois, mais sachez que la saison 2009 des jardins communautaires est déjà en préparation.

Si vous souhaitez profiter d'un jardinet l'été prochain, inscrivez dès maintenant votre nom sur la liste d'attente en composant le 514 872-3464. Plusieurs jardinets seront disponibles l'été prochain, notamment dans les jardins Villeray, Le Goupillier et Champdoré.

Vous êtes un ancien jardinier? Vous recevrez votre avis de renouvellement par la poste en février. Vous aurez jusqu'au 3 avril pour confirmer votre inscription.

La location d'un jardinet coûte 10\$ par saison, et les cotisations annuelles s'échelonnent de 3\$ à 20\$, selon les jardins.

En bibliothèque



Cure de jeunesse pour la bibliothèque de Saint-Michel

D'importants travaux de réfection sont en cours sur les murs extérieurs de la bibliothèque de Saint-Michel. Ces travaux, prévus au Programme triennal d'immobilisations 2008 (PTI) de l'arrondissement, consistent principalement à changer portes et fenêtres, ainsi qu'à refaire le parement de briques sur la façade principale et sur le mur latéral où se trouve l'entrée principale de la bibliothèque, le tout dans le respect du caractère patrimonial de l'édifice.

Les travaux, qui nécessitent un investissement de 855773\$ de la part de l'arrondissement, s'échelonnent jusqu'en janvier 2009. L'entrepreneur sera sur place de 7 h à 17 h les jours de semaine et s'engage à assurer la sécurité des usagers et du personnel en tout temps.

La bibliothèque restera cependant ouverte comme d'habitude, 7 jours sur 7.

ville.montreal.qc.ca/biblio

Initiation à Internet

Les ateliers d'initiation à Internet ont été si populaires cet automne à la bibliothèque Le Prévoist qu'ils seront de retour dès janvier. Profitez de l'une des prochaines séances gratuites! Chaque formation débute par une démonstration devant le groupe (6 à 12 personnes) et comporte une série d'exercices à effectuer à l'ordinateur, seul ou en équipe de deux. Inscription au comptoir de prêt.



Niveau 1	
Mardi 17 mars	10 h 15 à 11 h 45
Niveau 2	
Mardi 20 janvier	10 h 15 à 11 h 45
Jeudi 26 février	18 h 30 à 20 h
Mardi 28 avril	10 h 15 à 11 h 45

Encore plus de CD et de DVD!



Le nombre de CD et de DVD à emprunter gratuitement ne cesse de grandir dans l'arrondissement. En janvier, les trois bibliothèques auront chacune une collection de CD et de DVD: on comptera en effet 2400 films et 1800 CD musicaux de plus qu'à l'automne! Des films québécois, mais aussi des comédies, des séries télévisées, des documentaires pour jeunes et adultes, des films étrangers primés, etc. Il y en a pour tous les goûts.

Les règles d'emprunt diffèrent légèrement: la limite est de deux CD et deux DVD par abonné et le prêt ne dure qu'une semaine.

Deux clubs de lecture ouverts aux adultes

Si vous aimez lire, pourquoi ne pas en profiter pour partager vos expériences de lecture avec d'autres passionnés? Les bibliothèques Le Prévoist et de Saint-Michel accueillent chacune un club de lecture composé de quelques personnes fort sympathiques. Tentez l'expérience... vous ferez certainement de belles découvertes!

Ouvertes 7 jours sur 7!

Horaire des bibliothèques

	Le Prévoist	Parc-Extension	Saint-Michel
Lundi	13 h à 18 h	12 h à 18 h	12 h à 18 h
Mardi	13 h à 20 h 30	10 h à 20 h 30	12 h à 20 h 30
Mercredi	10 h à 20 h 30	10 h à 20 h 30	10 h à 20 h 30
Jeudi	10 h à 18 h	10 h à 18 h	10 h à 18 h
Vendredi	10 h à 18 h	12 h à 18 h	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h	12 h à 17 h	12 h à 17 h

7355, av. Christophe-Colomb
 Jean-Talon
 Adultes : 514 872-1523
 Jeunes : 514 872-1526

421, rue Saint-Roch
 Parc
 514 872-6071

7601, rue François-Perrault
 Saint-Michel
 Adultes : 514 872-3899
 Jeunes : 514 872-4250

* Horaire des fêtes

Les bibliothèques seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.



Livre chou chou

Transportez-vous au Japon avec Aki Shimazaki!

Résidente montréalaise d'origine japonaise, Aki Shimazaki a déjà remporté le prix Ringet de l'Académie des lettres du Québec ainsi que le prix Canada-Japon pour deux de ses œuvres. *Tsubaki*, premier volet de sa pentalogie *Le Poids des secrets*, a généré beaucoup d'enthousiasme parmi les membres du club de lecture de Saint-Michel. On y fait la connaissance de Yukiko, une survivante de la bombe atomique qui, dans une lettre laissée à sa fille après sa mort, évoque les épisodes de son enfance et de son adolescence auprès de ses parents, d'abord à Tokyo puis à Nagasaki.

Le livre chou chou a été sélectionné pour votre plaisir par les membres du club de lecture de Saint-Michel.



Activités pour adultes dans les bibliothèques



Toutes les activités sont gratuites sur présentation d'un laissez-passer disponible en bibliothèque ou sur inscription.

Légende

- : Laissez-passer requis
- : Inscription requise
- : Activité présentée par le Comité culturel *Un Temps pour l'art*, pour les gens de 50 ans et plus.

Judi 29 janvier, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost

Pour une mémoire en santé *

Invitée: Marie-Paule Dessaint

Judi 5 février, 10 h 30
Bibliothèque de Saint-Michel

Prends-moi dans tes bras *

Invitée: Minou Petrowski

Mardi 10 février, 10 h
Bibliothèque Le Prévost
LES MOTS PARTAGÉS

Rencontre avec la conteuse Joujou Turenne

Invitée: Joujou Turenne

Judi 12 février, 10 h 30
Bibliothèque de Parc-Extension

38 ans derrière les barreaux: l'histoire du père Jean *

Invité: André Patry (Père Jean)

Judi 12 février, 19 h 30
Bibliothèque Le Prévost

Le couple, mission possible?

Invité: François Lefebvre

Samedis 21 février, 14 mars et 4 avril,
10 h à 12 h

Écrire un récit de vie

Animation: Fédération québécoise du loisir littéraire

Judi 26 février, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost

L'épopée des Canadiens français aux États-Unis *

Invité: Yves Roby

Judi 5 mars, 10 h 30
Bibliothèque de Saint-Michel

Bienfaits et méfaits des produits de santé naturels *

Invité: Jean-Louis Brazier

Judi 12 mars, 19 h 30
Bibliothèque Le Prévost

Usages et propriétés des huiles essentielles

Invitée: Stéphanie Plamondon

Mercredi 18 mars, 18 h 30
Bibliothèque de Parc-Extension
LES MOTS PARTAGÉS

Rencontre avec le poète urbain Fabrice Koffy,

Invité: Fabrice Koffy

Judi 26 mars, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost

Série *Découvrir le monde* Préparer un long séjour à l'étranger *

Invitée: Isabelle Chagnon

Judi 9 avril, 10 h 30
Bibliothèque de Saint-Michel

Série *Découvrir le monde* Confidences d'un journaliste globe-trotter *

Invité: Michel Jean

Judi 16 avril, 10 h 30
Bibliothèque de Parc-Extension
Série *Découvrir le monde*

Le tour du monde à Montréal *

Invitée: Linda Ainouche

À surveiller en avril dans les trois bibliothèques

Des activités présentées à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril), des Petits bonheurs et de la Semaine québécoise des familles.

Ateliers d'origami

Une fois par mois, le club Origami-Montréal organise des ateliers d'origami à la bibliothèque de Saint-Michel. Apprivoisez cette fabuleuse technique de pliage en compagnie des membres du club.

514 872-3899



Judi 16 avril, 13 h 30
Bibliothèque de Parc-Extension
(départ et arrivée)

Parc-Extension hier et aujourd'hui *

Visite guidée (circuit à pied) du quartier Parc-Extension, en compagnie d'un animateur d'Amarrages sans frontières. Prévoir deux heures.

Judi 23 avril, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost
JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Les filles tombées...

Invitée: Micheline Lachance

Exposition

De l'image au texte

Artiste: Jean Bernèche
Si une image vaut mille mots, certains mots valent aussi mille images... Assistez à la métamorphose du dessin vers le texte et suivez les étapes de réalisation d'un livre jeunesse. En collaboration avec les éditions Québec Amérique.

3 février au 1^{er} mars
Bibliothèque de Saint-Michel

4 au 29 mars
Bibliothèque de Parc-Extension

1^{er} au 29 avril
Bibliothèque Le Prévost



Portraits d'artistes

Depuis quelques mois, les bibliothèques Le Prévost et de Saint-Michel participent au programme *Portraits d'artistes*. Elles accueillent dans leurs locaux des modules exposant la photo grandeur nature d'un artiste, l'une de ses œuvres et deux textes de présentation. Ainsi, les spectateurs peuvent connaître le visage du créateur.

En novembre, la bibliothèque Le Prévost a accueilli la photographie *After the Fire* de Carlos et Jason Sanchez. La bibliothèque de Saint-Michel, quant à elle, a présenté le portrait *Wish*, photographié par Marisa Portolese.

En décembre, la bibliothèque Le Prévost reçoit l'œuvre *Série «Écriture N°3»* de Rosie Godbout, une créatrice textile qui, depuis quelques années, utilise la technique du feutrage pour créer ses œuvres. Cette technique, par sa simplicité, oblige l'artiste à faire preuve d'originalité.

Ce projet piloté par le Conseil des arts de Montréal en tournée devrait se poursuivre cet hiver dans les deux bibliothèques.




Une bourse de 15 000 \$ pour un écrivain en résidence


Avis à tous les écrivains de Villersay-Saint-Michel-Parc-Extension... l'arrondissement, le Conseil des arts de Montréal et l'Union des écrivaines et écrivains du Québec vous invitent à poser votre candidature pour une résidence de six mois dans les bibliothèques, débutant à l'automne 2009.


Ce projet de création et de sensibilisation à la littérature est assorti d'une bourse de 15 000 \$. Il s'adresse uniquement aux résidents de l'arrondissement ayant publié au moins deux œuvres littéraires chez des éditeurs agréés.


Conseil des arts de Montréal
514 280-2599


Activités pour jeunes en bibliothèque


Samedi 7 février, 14 h
Bibliothèque de Parc-Extension
Des animaux... à toucher!
(5 ans et plus)
Animation : Éducazoo



Samedi 14 février, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost
Un ami en peluche
(4 ans et plus)
Animation : Univers toutou



Samedi 14 février, 14 h
Bibliothèque de Saint-Michel
Fous des mangas!
(12 ans et plus)
Animatrice : Stéphanie Leduc



Mercredi 4 mars, 14 h
Bibliothèque de Saint-Michel
Initiation au henné
(8 à 12 ans)
Animatrice : Isabelle Massey



Jedi 5 mars, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost
À la découverte du perlage
(5 à 7 ans)
Animation : La Maison amérindienne



Samedi 7 mars, 14 h
Bibliothèque de Parc-Extension
Fous des mangas!
(9 ans et plus)
Animatrice : Stéphanie Leduc


Samedi 7 mars, 14 h
Bibliothèque Le Prévost
Le rap : trucs et astuces pour composer
(12 ans et plus)
Animateur : Madhi (rappeur)


Samedi 14 mars, 14 h
Bibliothèque de Saint-Michel
Les 250 secrets de Noémie
(7 à 12 ans)
Comédienne : Annick Daigneault


Samedi 4 avril, 14 h
Bibliothèque de Parc-Extension
À la découverte du perlage
(5 ans et plus)
Animation : La Maison amérindienne


Samedi 4 avril, 14 h
Bibliothèque de Saint-Michel
Naître et grandir, tout un défi !
(5 à 8 ans)
Animation : La Zoomobile du Zoo de Granby


Samedi 18 avril, 10 h 30
Bibliothèque Le Prévost
2009 : ANNÉE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE
Des étoiles plein les yeux
(8 ans et plus)
Animateur : Jean-Pierre Urbain




Légende

 Inscription requise

Des histoires pour les petits, les mamans, les papas...


Les histoires de crapauds, de fées, de petits délutés et de chipies attachantes captivent encore et toujours les petits, surtout lorsqu'elles sont racontées avec enthousiasme et en bonne compagnie. Essayez une heure du conte à la bibliothèque de votre choix avec vos petits. Ils en garderont un excellent souvenir, et vous aussi!



Bibliothèque de Saint-Michel

Samedis 24 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 10 h 30

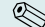
Contes du samedi et origami

Activité pour les 4 à 8 ans en compagnie d'Anyse Boisvert. 

Bibliothèque Le Prévost

Dimanches 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 10 h 30

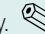
Heure du conte en pyjama

Activité pour les 2 à 4 ans avec Suzie Côté. 

Bibliothèque de Parc-Extension

Samedis 31 janvier, 14 février, 28 février, 14 mars, 28 mars, 11 avril, 25 avril, 11 h

Heure du conte des tout-petits

Activité pour les 2 à 4 ans avec Guylaine Landry. 

Bibliobus

D'autres rendez-vous cet hiver



Avec plus de 20 000 romans, bandes dessinées, magazines et documentaires, les 13 ans et moins n'ont aucune raison de s'ennuyer quand le Bibliobus s'arrête!

Rues de Liège Est et Lajeunesse

De 14 h 15 à 18 h, les jeudis :

- 11 décembre
- 8 et 22 janvier
- 5 et 19 février
- 5 et 19 mars
- 2, 16 et 30 avril

Le Bibliobus ne se déplace pas le 25 décembre.

 514 872-5690

12^e Avenue et avenue Émile-Journault

De 15 h à 18 h, les mercredis :

- 17 décembre
- 14 et 28 janvier
- 11 et 25 février
- 11 et 25 mars
- 8 et 22 avril

Le Bibliobus ne se déplace pas le 31 décembre.



Ôs avec nous

Sons, rythmes et mouvements pour le plaisir de créer

Compagnie de danse œuvrant dans l'arrondissement, Krea Movo a permis à 12 femmes du quartier de Saint-Michel de vivre durant l'automne un processus d'exploration et de création.

Ces femmes, âgées de 25 à 71 ans, ont ainsi eu la chance de vivre les étapes d'une démarche créative, des tout débuts à la présentation publique. Travaillant avec la chorégraphe Lucie Carmen Grégoire et son équipe d'interprètes, elles ont exploré ensemble et généré au fil des rencontres toutes sortes de sons et de mouvements, approfondissant graduellement leurs improvisations. De son côté, la compagnie Krea Movo a pu nourrir sa nouvelle œuvre *Ôs* de son expérience avec les participantes.

Présenté en avant-première à la maison de la culture à la fin de novembre, le spectacle *Ôs* intégrait en introduction le montage vidéo réalisé avec les participantes.

Cette belle expérience de médiation culturelle est une initiative du programme *Hors les murs* de la maison de la culture.



Art public

Deux nouvelles murales égaient l'arrondissement



Pour sa murale recouvrant tout le mur d'une résidence privée située au 7565, rue Bloomfield, l'artiste Rémi Charron Guay a imaginé une vue de Montréal à partir de l'île Notre-Dame, à laquelle il a intégré de jeunes enfants de divers pays qui survolent la ville avant de s'y poser pour vivre. Cette œuvre est le fruit d'une collaboration entre l'arrondissement et l'Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO).



Peinte sur le mur du 7255, rue Lajeunesse (au nord de Jean-Talon), la *Sixième sphère de la culture* est l'œuvre de l'artiste Dominique Desbiens. Pour sa réalisation, l'organisme MU a pu compter sur le financement et la collaboration d'OPÉRATIONMONTREAL.NET, de l'arrondissement, de l'Office municipal d'habitation de Montréal, de Simplex, de Benjamin Moore, du Centre communautaire Lajeunesse et de la Station 13/17.

Une distributrice d'œuvres d'art à petits prix

Depuis quelques semaines, le complexe William-Hingston abrite une distributrice d'œuvres d'art nommée *Distroboto*. Auparavant destinée à la vente de cigarettes, cette machine a été reconvertie et propose maintenant, à prix doux, les œuvres d'artistes émergents. Art visuel, film, littérature, poésie, musique... chacune des œuvres originales coûte 2\$.

300 artistes de vendre 20 000 œuvres. Curieux et amateurs, l'invitation est lancée! Faites-en l'essai et procurez-vous une œuvre. Vous découvrirez de nouveaux talents et encouragerez du même coup la relève!

Complexe William-Hingston
421, rue Saint-Roch  Parc



Les artistes ayant produit des œuvres reçoivent 75 % du fruit de la vente. Le reste va au concepteur du projet, Louis Rastelli, qui a obtenu les droits d'utilisation de ces anciennes distributrices de cigarettes et qui se charge d'y renouveler les œuvres.

Trois autres machines *Distroboto* sont installées dans le réseau Accès culture de la Ville de Montréal, soit dans les maisons de la culture de Côte-des-Neiges, du Plateau-Mont-Royal et de Mercier. Jusqu'à maintenant *Distroboto* a permis à plus de

Un répertoire de ressources destiné aux familles

Vous cherchez des activités à faire en famille ou vous cherchez un organisme particulier dans l'arrondissement? Procurez-vous un exemplaire du *Répertoire des ressources*; il facilitera certainement votre vie de famille!

Le *Répertoire des ressources* est disponible gratuitement dans toutes les installations vouées à la culture, aux sports ou aux loisirs et dans vos deux bureaux Accès Montréal (BAM).

Ce document est la suite logique du *Plan d'action familles* préparé par l'arrondissement en août 2008. En plus d'être facile à consulter, il contient toute l'information essentielle au développement harmonieux des familles dans leur environnement quotidien. Par exemple, on y trouve en ordre alphabétique les principaux organismes communautaires, leurs coordonnées et les activités qu'ils organisent. Les associations et plusieurs organismes privés et publics de l'arrondissement y ont également leur place.



Cet hiver à la maison de la culture

Une autre saison qui démarre en grand pour la maison de la culture de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension: une exposition inédite sur la gravure, mais aussi de nombreux spectacles, tant pour les jeunes que pour les adultes. Profitez de cette richesse culturelle... à deux pas de chez vous. Et tout cela est entièrement gratuit !

Exposition

Une belle activité du temps des fêtes !

Jardinier 2
de Louis-Pierre Bougie

La gravure dans tous ses états Vive la gravure !

Jusqu'au 11 janvier 2009

Cette exposition vous présente dix grands artistes graveurs qui maîtrisent autant de techniques différentes. Une belle occasion de connaître, d'apprécier et d'aimer la gravure. Vous pourrez voir des œuvres de **Bonnie Baxter, Louis-Pierre Bougie, Sylvain Bouthillette, Carlos Calado, René Derouin, René Donais** (également commissaire de l'exposition), **Jérôme Fortin, François-Xavier Marange, Pierre Martin dit Egide** et **Marc Séguin**.

Samedi 6 décembre, 14 h
Rencontre-démonstration sur différentes techniques en gravure avec les artistes **Carlos Calado, René Donais** et **Pierre Martin dit Egide**. La rencontre sera animée par Mme Paule Mainguy.

Samedi 13 décembre, 14 h
Débat sur la place de la gravure dans l'art aujourd'hui avec les panélistes suivants: **René Donais**, commissaire et artiste, **Jo-Ann Kane**, responsable de la collection pour la Banque Nationale, **Pierre Martin dit Egide**, artiste graveur d'origine française et **Gilles Daigneault**, critique d'art et auteur.

Salle de diffusion de Parc-Extension

Complexe William-Hingston
421, rue Saint-Roch
Parc

Entrée libre

Renseignements : 514 872-8124

Mardi et mercredi: 13 h à 20 h
Jeudi et vendredi: 13 h à 18 h
Samedi et dimanche: 13 h à 17 h

* La salle de diffusion de Parc-Extension sera fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.



C'est la vie II, de René Derouin

Spectacles

DÉCEMBRE

Jeudi 18 décembre, 13 h LP

Noël en musique !

Chants de Noël avec Chantal Richard, soprano, et Yves Garand, pianiste

Dimanche 18 janvier, 15 h PE

Répétition publique

Lynda Gaudreau-Compagnie
De Brune

Danse contemporaine

Vendredi 23 janvier, 20 h LP

La fugue

SMCQ Jeunesse et Qui Va là
Théâtre - Musique pour adolescents

Samedi 24 janvier, 14 h LP

L'Abécédaire

Paul Kunigis

Musique pour enfants (4 ans et plus)

Jeudi 29 janvier, 13 h 30 LP

Bouillon

Marie-Josée Lord, soprano
Stéphane Aubin, piano
et François Pilon, violon

Chant classique et populaire

Vendredi 30 janvier, 20 h LP

L'Ensemble Dave Gossage

Musique d'inspiration celtique



Assoiffés

Laissez-passer

Les laissez-passer sont réservés aux citoyens montréalais, sur présentation de la carte Accés Montréal ou d'une preuve de résidence. Ils sont disponibles 14 jours avant l'activité annoncée au bureau administratif de la maison de la culture et dans les trois bibliothèques de l'arrondissement.

Chaque détenteur d'une carte d'identité peut obtenir deux laissez-passer gratuits pour les activités destinées aux adultes et quatre laissez-passer gratuits pour celles destinées aux enfants. Les laissez-passer sont valides jusqu'à dix minutes avant l'heure prévue du début du spectacle. Veuillez noter qu'il n'est plus nécessaire de se procurer des laissez-passer pour les spectacles présentés à la salle de diffusion de Parc-Extension.

Bureau administratif de la maison de la culture

911, rue Jean-Talon Est, bureau 229
Jean-Talon
514 872-6131

Lieux de diffusion des spectacles

Auditorium Le Prévost LP
7355, avenue Christophe-Colomb
Jean-Talon

Salle de diffusion de Parc-Extension PE

Complexe William-Hingston
421, rue Saint-Roch
Parc

Laissez-passer exigé

Tante T



© Martin Blache



Boom JACAK

© Lyliane C Perron



© Kathelien Landry

Voyage musical au XX^e siècle



Samedi 31 janvier, 20 h **LP**

L'amour sorcier

Philippe Noireaut chante
Claude Nougaro

Chanson

FÉVRIER

Jedi 5 février, 20 h **PE**

Au nom du countr(i)

Madame Moustache
Musique country

Vendredi 6 février, 20 h **LP**

Ceci n'est pas une fable

Collectif issu de l'ADÉSAM
Multidisciplinaire

Samedi 7 février, 20 h **LP**

Chœur de Métal

Musique classique

Mercredi 11 février, 20 h **PE**

Tao—Julie Themens Quartet

Musique du monde
Jazz - Finalistes du concours Mon accès à la scène 2008

Jedi 12 février, 20 h **PE**

Spectroscope — L'Hypocratie, le show

Marie-Noëlle Choquette—Elby & Woods
Concert hip-hop - Finalistes du concours Mon accès à la scène 2008

Vendredi 13 février, 20 h **LP**

Boom JACAK — Le projet Laramie du Théâtre Agitato

Chant a capella—Théâtre - Finalistes du concours Mon accès à la scène 2008

Samedi 14 février, 16 h **LP**

Wigwam

Théâtre des Confettis

Théâtre pour enfants (4 à 8 ans)

Dimanche 15 février, 15 h **LP**

Voyage musical au XX^e siècle

Quatuor Molinari

Concert

Jedi 19 février, 20 h **PE**

Un temps deux mouvements

Tenon Mortaise, Cie de théâtre-danse
Théâtre-danse

Samedi 21 février, 20 h **LP**

Promenade à Vienne

Ensemble instrumental Appassionata
Concert

Jedi 26 février, 13 h 30 **LP**

François d'Assise, homme de lumière

Anne-Marie Dubois, piano, et Guylain Prince, narration

Concert commenté

Vendredi 27 février, 20 h **LP**

Bémol 9

Big Band vocal

Samedi 28 février, 20 h **LP**

De l'impossible retour de Léontine en brassière

Groupe de poésie moderne
Théâtre

MARS

Dimanche 1^{er} mars, 15 h **LP**

Rythmo-Synchro

Jeunesses Musicales du Canada

Musique pour enfants (4 à 12 ans)

Vendredi 6 mars, 15 h **LP**

Coucou musique

Jeunesses Musicales du Canada

Concert théâtral pour enfants

(3 à 6 ans)

Samedi 7 mars, 15 h **LP**

Tante T

Le Petit Théâtre de Sherbrooke

Théâtre pour enfants (7 à 11 ans)

Dimanche 8 mars, 14 h **PE**

Concert Découvertes

Société de Guitare de Montréal

Musique

Jedi 12 mars, 20 h **LP**

Évohé

Échine Dô

Danse

Vendredi 13 mars, 20 h **LP**

Solorazaf

Musique du monde

Samedi 14 mars, 20 h **LP**

Visions de — of Kerouac

Normand Guilbeault

Musique

Jedi 19 mars, 20 h **PE**

L'Ensemble Kleztory

Société Pro Musica

Musique klezmer

Mercredi 25 mars, 20 h **PE**

Roland Tchakounté

Blues africain

Jedi 26 mars, 13 h 30 **LP**

Sergeï Trofanov en quintette

Piano, deux violons, voix, clarinette et bayan avec

Vladimir Sidorov

Musique tzigane

Dimanche 29 mars, 14 h **PE**

Monstrer

Multidisciplinaire

AVRIL

Jedi 2 avril, 20 h **PE**

Bambara Trans

Musique arabo-andalouse urbaine

Vendredi 3 avril, 20 h **LP**

De bon matin

Christine Tassan et Les Imposteurs

Jazz manouche et chansons swing

Samedi 4 avril, 14 h **LP**

L'homme de la remise

Tenon Mortaise, cie de théâtre

Théâtre gestuel et de marionnettes pour tout public (à partir de 7 ans)

Vendredi 10 avril, 20 h **LP**

Nicolas Jules

Chanson

Jedi 16 avril, 20 h **LP**

K-5

Lina Cruz – Compagnie Fila 13

Danse

Jedi 23 avril, 13 h 30 **LP**

Enamorada

Ensemble Montréal Tango

Cinq musiciens (piano, violon, violoncelle, bandoneon, contrebasse) et un couple de danseurs

Musique et danse tango

Vendredi 24 avril, 20 h **LP**

Les Printemps de la danse

Tangente

Danse contemporaine

Jedi 30 avril, 20 h **PE**

Contes du Nord

André Lemelin, conteur, et autres participants

Conte

Jedi 30 avril, 20 h **LP**

Assoiffés

Théâtre Le Clou

Théâtre pour adolescents

Solorazaf



© musicasradia



L'équipe du 311 répond aux appels du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, et de 9 h à 17 h les samedis, dimanches et jours fériés.

3 1 1 Un numéro très pratique

Il y a déjà un an que le numéro de téléphone 311 fonctionne à Montréal, 7 jours sur 7. Et si l'on se fie au nombre d'appels reçus uniquement dans l'arrondissement, on peut dire qu'il s'agit d'un service fort apprécié.

En effet, depuis le lancement du service, l'équipe responsable de répondre aux demandes téléphoniques des résidents de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a reçu près de 40 000 appels de citoyens

désirant obtenir de l'information, adresser des demandes ou déposer une plainte.

Comme c'est le cas dans les deux bureaux Accès Montréal, notre équipe a réussi à fournir un accueil rapide et professionnel.

L'équipe du 311 répond aux appels du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, et de 9 h à 17 h les samedis, dimanches et jours fériés. Pour des problèmes nécessitant une intervention



immédiate (fuite d'eau dans la rue, ou autre), les appels sont pris 24 heures sur 24. Pour les services d'urgence (police, pompier et ambulance), c'est toujours le 911 qu'il faut composer.

Bureau Accès Montréal de Saint-Michel

7511, rue François-Perrault
(angle L.-O.-David)
📍 Saint-Michel

Bureau Accès Montréal de Villeray-Parc-Extension

405, avenue Ogilvy
(angle Hutchison)
📍 Parc

Horaire

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 17 h
Le BAM de Villeray-Parc-Extension est ouvert jusqu'à 19 h le jeudi.

Emplois

Surveillant de pataugeoire

Tâche principale : veiller à la sécurité des baigneurs dans les pataugeoires.

Salaire de base : 9,70 \$/h.

Exigences : avoir au moins 17 ans, détenir un diplôme de 5^e secondaire ainsi qu'une certification reconnue en premiers soins ou en réanimation cardio-respiratoire (RCR). Aucune expérience requise.

Échéance pour présenter une candidature : 31 mars 2009.

Sauveteur

Tâche principale : veiller à la sécurité des baigneurs dans les piscines.

Salaire de base : 10,79 \$. Possibilité d'heures garanties pour la saison estivale.

Exigences : détenir un diplôme de 5^e secondaire ainsi que les certifications d'usage (Croix de bronze ou Sauveteur national option piscine + Certificat en premiers soins + Certificat de réanimation cardio-respiratoire R.C.R./DEA).

Échéance pour présenter une candidature : 31 mars 2009.

Aide-animateur

Tâche principale : animer le public dans les parcs de l'arrondissement.

Exigences : avoir au moins 16 ans, détenir un diplôme de 5^e secondaire ainsi qu'une certification reconnue en premiers soins. Posséder de l'expérience en animation. Le bilinguisme est un atout.

Salaire de base : 11,44 \$/h.

Échéance pour présenter une candidature : 1^{er} mai 2009.

Les formations reconnues en sauvetage, premiers soins et réanimation cardio-respiratoire sont offertes dans les installations de l'arrondissement (voir la section *Programmation* à la page IV).

Les personnes intéressées sont priées de remplir un formulaire de demande d'emploi (disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal, rubrique Emploi) et de le transmettre par télécopieur (514 868-4566) à la Division des ressources humaines de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, accompagné de leur curriculum vitae et de copies de leurs diplômes et certifications.

📞 514 872-3464

Jours fériés — Ouvert ou fermé?



Les Bureaux Accès Montréal de même que le bureau d'arrondissement seront fermés du 24 décembre au 4 janvier 2009 inclusivement.

La **collecte des ordures ménagères** et la **collecte des gros morceaux** auront lieu au jour et à l'heure habituels, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

La **collecte de matières recyclables** qui aurait dû avoir lieu les 25 décembre

et 1^{er} janvier est reportée aux samedis 27 décembre et 3 janvier.

L'écocentre de Saint-Michel sera fermé du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Les horaires particuliers des installations sportives et culturelles sont à l'intérieur du bulletin.

Le tournesol est le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Il est publié trois fois par année par la Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe.

Responsable de la publication

Isabelle Rougier

Collaboration

Lucie Bernier, Marielle DeLorme, Émilie Lefort, Claude Raymond, Mélanie Simard, Dominique Taillon, Madeleine Thibeault

Photographies

Julie Dessureault, Michel Pineault.

Design et production

jutrasdesign.com

Impression

Au Point Reprotech
ISSN : 1916-7571 - Décembre 2008

